

Prémare Alfred-Louis de  
*Les fondations de l'islam.*  
*Entre écriture et histoire*

Le Seuil, Paris, 2002. 14 x 20 cm, 2002.

Les débuts de l'islam font actuellement l'objet d'importants renouvellements : la précédente livraison du *Bulletin critique des annales islamologiques* a rendu compte des récentes publications sur la biographie de Muḥammad <sup>(1)</sup> et de l'approche originale de Jacqueline Chabbi dans *Le seigneur des tribus. L'islam de Mahomet* <sup>(2)</sup>

Le livre d'Alfred-Louis de Prémare s'inscrit dans ce courant qui tente de mieux comprendre les conditions dans lesquelles s'est formé, au début du VII<sup>e</sup> siècle, un mouvement politique et religieux qui a été propulsé à la tête d'un immense empire et a progressivement inscrit ses doctrines et ses pratiques dans un corpus de textes devenu référence pour tous les croyants musulmans. Le choix du pluriel, *les fondations de l'islam*, se réfère – par opposition à l'affirmation d'une fondation initiale unique – à ce long processus. Or cette histoire ne nous est accessible qu'à travers des écritures élaborées en contexte islamique, et tardivement de surcroît sous cette forme particulière de consignation que sont les *ahbār*, d'où le sous-titre du livre, *entre écriture et histoire*.

Cette expression est reprise comme titre du chapitre liminaire : l'auteur y expose la contrainte qui pèse sur tous ceux qui s'intéressent aux origines de l'islam, à savoir s'en remettre à des sources historiographiques islamiques, tardives et unilatérales, en l'absence de données épigraphiques et archéologiques dans le Hijāz des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles. Il admet ces textes <sup>(3)</sup>, mais se propose d'accorder toute leur importance aux sources externes, non-musulmanes qui n'ont sans doute pas été suffisamment exploitées et qui, pourtant, peuvent nous aider à déplacer et à élargir notre angle de vue. Face aux difficultés, voire à l'impossibilité, d'écrire une biographie de Muhammad, l'auteur estime qu'il n'est pas « besoin de passer par l'écriture d'une 'biographie' de Muhammad' pour comprendre et présenter les origines de l'islam » (p. 30) et se propose d'« appréhender quelques éléments de ce qui a présidé à l'avènement et à la constitution de l'islam » (*ibid.*)

Le projet, ainsi modestement défini, vise à éclairer l'histoire des débuts de l'islam en dépassant les limites habituellement imparties à une telle histoire, en rompant avec un processus chronologique d'exposition, en recherchant les convergences entre sources internes et sources externes, en cherchant à décrire un milieu et non à présenter une pensée religieuse. L'ouvrage s'organise autour de trois grandes parties : les marchands, les conquérants et les scribes, non point qu'il s'agirait là de trois groupes sociaux distincts ayant présidé aux destinées de l'islam naissant, mais parce que ces trois approches permettent à l'auteur de situer les Arabes dans le contexte du Proche-Orient de l'époque.

Contre l'image désuète de bédouins surgis brusquement de leur péninsule, A.-L. de Prémare souligne, dans la première partie intitulée « les marchands » (p. 33-81), que, dès avant la conquête, des Arabes étaient installés dans tout le Proche-Orient et que des relations commerciales régulières s'étaient nouées entre la Péninsule et les régions septentrionales. En s'appuyant sur un certain nombre d'anecdotes mettant en scène des marchands – on retiendra, par exemple, celle du futur calife 'Umar faisant avaler son or à sa chamelle pour échapper à la taxation à l'entrée en Palestine –, il conclut que « les premières conquêtes islamiques furent dirigées par des hommes d'Arabie, principalement des Qurayš, qui, pour la plupart, étaient déjà en contact habituel avec les différentes contrées du Proche-Orient » (p. 80). En d'autres termes, les voies de conquête avaient été préparées par les routes commerciales et les hommes qui les empruntaient.

Dans une longue deuxième partie intitulée « les conquérants » (p. 83-224), A.-L. de Prémare propose une fresque de la conquête, en commençant par la période de Yathrib-Médine qu'il caractérise en ces termes : « La création d'une confédération centrée sur une action militaire au service d'une conquête fut l'élément premier et originel de la fondation de l'islam » (p. 86). Cette perspective le conduit à réviser la lecture de la « Constitution de Médine » qu'il préfère appeler la « charte de Yathrib » pour montrer qu'elle concerne une confédération (*umma*) de nature politique soudée par l'adhésion au prophète d'Allāh afin de garantir l'efficacité de l'effort de guerre commun (*ǧihād* ou *qitāl*) contre l'ennemi (*kāfir*, à entendre comme réfractaire). On le voit, la réflexion de l'auteur vise à décapier le vocabulaire des sens religieux qui lui ont été donnés postérieurement. Les chapitres suivants, sur la *ridā*, puis sur la conquête de la Syrie, de Jérusalem, de la Haute-Mésopotamie, de la Perse et de l'Égypte, montrent comment ont été posées les « assises politiques et militaires de la *umma* » (p. 126). Il ne s'agit en rien d'une histoire événementielle des conquêtes – supposée connue dans ses grandes lignes – mais d'une mise en perspective à partir de l'analyse d'un certain nombre de récits islamiques traditionnels, des *ahbār* à l'aspect souvent anecdotique, et aussi de quelques passages puisés dans des sources externes, principalement chrétiennes. Le dernier texte cité, la biographie de 'Amr ibn al-'Ās rapportée par Ibn 'Asākir est exemplaire du propos général développé par A.-L. de Prémare. Le général conquérant de l'Égypte, convoqué sans doute devant Cyrus, présente

(1) Compte rendu par A.-L. de Prémare des ouvrages de U. Rubin et H. Motzki, p. 33-41.

(2) Compte rendu par Chr. Robin, p. 15-20.

(3) Il écrit, par exemple, p. 302 : « Je ne sais quel degré de confiance nous devons accorder aux récits de la Tradition islamique – notre unique source en la matière – concernant l'activité des scribes de Médine. Au moins pouvons-nous les examiner avec un peu d'attention. »

lui-même un véritable plaidoyer pour expliquer la conquête. Or, commente A.-L. de Prémare, « le nœud de son argument est la situation des Arabes. Avant la venue de leur prophète, ils étaient misérables et sans loi. Le prophète leur donna enfin des lois, qu'il fit triompher par les armes. Les Arabes s'inclinèrent. Devenus un peuple fort, ils viennent maintenant revendiquer leur place et leur part des richesses dont jouissent les autres, et ils le font par la conquête » (p. 224). En l'absence de toute trace d'apologétique religieuse, dans le discours de 'Amr comme dans la réponse du général byzantin, la conquête arabe relève bien de l'affrontement militaire entre deux pouvoirs rivaux, l'un ancien, l'autre nouveau, au Proche-Orient.

Après les marchands et les conquérants, viennent « les scribes ». Cette troisième partie (p. 225-340) s'ouvre par trois chapitres sur les usages de l'écriture arabe avant l'islam, principalement en milieu chrétien. Le rôle de Hira, et des scribes de ses monastères, apparaît capital. Dépassant le seul problème de l'origine de l'écriture, A.-L. de Prémare met en relief l'existence d'un vocabulaire arabe, voire de textes religieux en langue arabe, dont se nourriront par la suite le Coran et la Tradition. « Aussi pouvons-nous faire l'hypothèse qu'il existait au début du 7<sup>e</sup> siècle, sinon des traductions de livres bibliques entiers, au moins des florilèges en arabe de citations de la Bible et d'autres textes parallèles des apocryphes juifs et chrétiens » (p. 269). Toutes ces pages, qui visent à insérer l'islam et la mise en écriture de ses textes fondateurs dans l'ensemble des conditions qui ont présidé à leur élaboration sont parmi les plus fortes et les plus originales de l'ouvrage.

La suite de ce chapitre concerne la mise en écriture du Coran et la collecte des hadîths. Puisant dans la Tradition musulmane des récits multiples, divergents voire contradictoires, A.-L. de Prémare convainc aisément lorsqu'il conclut : « La mise en place des corpus scripturaires islamiques - Coran et Hadîth - fut donc une opération complexe et progressive » (p. 339). Si l'histoire de leur élaboration reste entourée d'incertitudes, encore que la communauté croyante ait très vite établi un schéma général couramment répété par la suite, le jeu même de la transmission des traditions laisse aisément entrevoir que ces textes ont été codifiés dans une atmosphère de conflits entre des courants politiques antagonistes, et que les compilateurs ont souvent livré, indirectement, les interrogations de la nouvelle communauté à l'égard des schémas explicatifs simplificateurs en train de se fixer.

En particulier, A.-L. de Prémare estime que la constitution du Coran relève, dès l'époque de Yathrib/Médine, d'un contexte où la proclamation orale n'est pas séparable de la mise en forme écrite et de la répétition liturgique, ce qui le conduit à « nuancer sérieusement ce que dit J. Chabbi de "l'oralité" à propos du Coran » (p. 280, n. 5). « Nous ne sommes pas ici dans un univers de traditions orales, mais dans un univers de scribes compositeurs » écrit-il plus loin (p. 312). En d'autres termes, dans un univers proche-oriental

déjà profondément travaillé par des courants religieux monothéistes, les « scribes de l'islam » placèrent leurs Écritures en position de concurrence et de polémique tout en se réclamant de leur prestige.

Le livre se termine par deux importantes annexes : la première (p. 343-394) présente les sources utilisées dans le cours du texte. Ces notices, au nombre de 66 et classées par ordre alphabétique, offrent des renseignements biographiques et bibliographiques commodes, mais sans grande portée critique.

La seconde est beaucoup plus neuve : 57 courts passages sont traduits, ou retraduits, par A.-L. de Prémare, à partir de diverses langues (sauf pour l'arménien, l'hébreu et le guèze où des traductions antérieures sont utilisées) ; présentés selon l'organisation générale du livre, ils illustrent le propos de manière riche et originale (et le système de renvoi renforce cette complémentarité). Relevons, entre autres exemples, les notices sur les activités des marchands qurayshites en Syrie ; le sermon prononcé par Sophronios, patriarche de Jérusalem, pour la fête de Noël en 634 ; des fragments d'apocalypse juive annonçant les « guerres de destruction ... des enfants d'Ismaël » ; la mention de la capitulation (*gzîta*) dans la chronique syriaque de Zuqnîn sous l'année 691 apr. J.-C. ; le récit arménien, rédigé vers 660, de la prise de Dwin par « l'armée dévastatrice des Ismaélites » ; la légende des trois filles de Yazdagird emmenées captives à Médine ; les inscriptions arabes du Néguev ; les récits divergents de la tradition musulmane sur la collecte du Coran.

La richesse du livre d'A.-L. de Prémare réside bien dans l'ampleur et la variété des données textuelles, externes et internes, sur lesquelles il s'appuie pour décrire, dans un style clair, dépourvu de toute emphase inutile, le contexte religieux, scripturaire et culturel du Proche-Orient dans lequel s'inscrivent *les fondations de l'islam*. Une fois le livre refermé, le lecteur ne peut manquer de s'interroger : quel statut accorder aux fondations scripturaires musulmanes *entre écriture et histoire* ? A.-L. de Prémare affirme, dans la dernière page du livre (p. 340), qu'elles « ne sont pas à considérer indépendamment de l'ensemble des conditions générales qui ont présidé à leur élaboration au cours des deux premiers siècles de l'hégire », et il invite à « percevoir plus finement ce [qu'elles] peuvent avoir de spécifique par rapport aux sources auxquelles elles se sont abreuées. » Il invite à une recherche future dont on devine bien toute la fécondité. Cependant une telle évaluation théologique et spirituelle de la religion musulmane, et de ses textes fondateurs, ne peut laisser de côté les interrogations, historiques, linguistiques, anthropologiques, sur la nature même de ces textes, sur le contexte de leur production, sur les modalités du passage de l'oralité à l'écriture, sur le milieu de réception, ou encore sur la construction d'un « imaginaire » musulman, sur le recours au discours de type mythologique ou hagiographique.

Françoise Micheau  
Université Paris I – Panthéon-Sorbonne